

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Martinville tenue le lundi 12 septembre 2022 à 19 h 30 à la salle du conseil, située au 233 rue Principale Est, à Martinville, à laquelle sont présents :

Mme Marie-Pierre Dubeau
M. Sylvain Côté
M. Gaby Côté

Mme Christiane Paquet
M. Jonathan Henri
Mme Patricia Gardner

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Michel-Henri Goyette.

Madame Julie Létourneau, directrice générale, greffière-trésorière, est aussi présente.

ORDRE DU JOUR LUNDI 12 SEPTEMBRE 2022

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Période de questions
3. Visiteurs
4. Adoption de l'ordre du jour (modification, ajout et retrait)
5. Adoption des procès-verbaux
 - 5.1. Séance ordinaire du 8 août 2022
6. Suivi des affaires découlant du point no 5
7. Correspondance
8. Rapport des comités et délégués
 - 8.1 Rapport du maire
 - 8.1.1. Activités mensuelles
 - 8.2. Dépôt des rapports des inspecteurs
 - 8.2.1. Rapport de l'inspecteur municipal
 - 8.2.2. Frais de déplacement des inspecteurs
 - 8.3. Sécurité publique
 - 8.4. Embellissement
 - 8.5. Famille et Aînés
 - 8.6. Voirie
 - 8.7. Urbanisme et Environnement
 - 8.8. Loisirs et Fond de développement
 - 8.9. Eau potable et Eaux usées
 - 8.10. Réseau Biblio et Culture
9. Adoption des projets de règlements et règlements (incluant les avis de motion) (s/o)
10. Présentation et adoption des comptes
 - 10.1.1. Présentation des dépenses déjà autorisées, des dépenses incompressibles, des comptes à payer et des paiements directs
 - 10.1.2. Présentation des salaires
11. Autres points à discuter
 - Affaires nouvelles
 - 11.1. Colloque de zone pour les directeurs municipaux / inscription Julie Létourneau
 - 11.2. Salles de bain au Centre Saint-Martin
 - 11.3. ÉquiJustice - Dépôt du bilan des activités 2021-2022 de l'Unité de médiation citoyenne de la MRC de Coaticook et acceptation de participer au soutien financier pour l'année 2023
 - 11.4. Gestim / Offre de service
 - 11.4.1 Urbatek / annulation du contrat
 - 11.5. Therrien Couture Jolicoeur, avocats / Offre de service
 - 11.6. Jeux du Québec Estrie / Campagne annuelle de financement
 - 11.7. Club Quad Estrie-Sud inc. / autorisation de passage sur le chemin Saint-Laurent / préoccupation d'un citoyen

- 11.8. Journal The Record / publicité
- 11.9. Panneau électrique du chalet des loisirs
- 11.10. Bibliothèque / Don 2022
- 11.11. Changement du nom du sentier pédestre
- 11.12. Enseignes pour le sentier pédestre et le parc Des Sables
- 12. Période de questions
- 13. Levée de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Monsieur Michel-Henri Goyette et ouvre la séance à 19 h 30 en souhaitant la bienvenue aux membres du conseil et constate le quorum.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

3. VISITEURS

Aucun

20220901

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (modification, ajout et retrait)

**Il est proposé par le conseiller Gaby Côté
Appuyée par la conseillère Christiane Paquet**

ET RÉSOLU QUE soit adopté l'ordre du jour de la présente séance, tel que modifié, en conformité avec le règlement numéro 2004-103.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

20220902

5.1. Séance ordinaire du 8 août 2022

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Jonathan Henri**

ET RÉSOLU QUE soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

6. SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT N° 5

Barrage

20220903

7. Correspondance

Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la correspondance déposée le 12 septembre 2022.

**Il est proposé par le conseiller Gaby Côté
Appuyé par la conseillère Christiane Paquet**

ET RÉSOLU D'autoriser la direction générale à procéder selon les politiques en vigueur et les directives du conseil pour la conservation ou la destruction des documents de correspondance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

8. RAPPORT DES COMITÉS ET DÉLÉGUÉS

8.1. Rapport du maire

8.1.1. Activités mensuelles

Monsieur le Maire indique les différentes rencontres auxquelles il a assisté, soit le comité de transport, un entretien avec monsieur Claude Charron et la compagnie Gestim pour le service d'émission des permis.

8.2. Dépôt des rapports des inspecteurs Rapport de l'inspecteur municipal

Monsieur Gilles Gendron, inspecteur en voirie, dépose le rapport de l'inspecteur municipal et en énonce les grandes lignes, le fauchage des chemins, l'abat-poussière, la niveleuse, le Centre Saint-Martin fenêtres et chauffage, le nettoyage des tuyaux d'égout au chalet des loisirs, la toilette au parc du Vieux-Moulin et les lampes UV pour le système d'eau potable.

8.2.1. Frais de déplacement des inspecteurs

Aucun

8.3. Sécurité publique

Madame la conseillère Christiane Paquet informe les membres du conseil qu'il y aura une réunion pour la sécurité incendie.

8.4. Embellissement

Aucun

8.5. Famille et Aînés

Aucun

8.6. Voirie

Monsieur le conseiller, Sylvain Côté, demande à la directrice générale si les travaux des lignes sur l'asphalte, en particulier sur le chemin St-Isidore, sont prévus bientôt.

8.7. Urbanisme et Environnement

Monsieur le maire invite les conseillers à la visite du centre de tri qui aura lieu le 16 septembre prochain. Il informe le conseil que la méthode de collecte du plastique agricole mise en place par la MRC, qui fonctionne très bien depuis plusieurs années, risque d'être modifiée suite à la réforme adoptée par le gouvernement du Québec.

8.8. Loisirs et Fond de développement

La conseillère Patricia Gardner fait un retour sur la fête du village qui fût un succès et remercie tous ceux qui ont collaboré au succès de cette journée, en particulier, monsieur Gilles Gendron. Elle informe les membres du conseil qu'elle a déposé une demande au fonds Tilloston pour les loisirs.

8.9. **Eau potable et eaux usées**

Discuté dans le rapport de l'inspecteur

8.10. **Réseau Biblio et Culture**

Le conseiller Jonathan Henri mentionne aux membres du conseil qu'il y a des nouveaux bénévoles dynamiques à la bibliothèque.

9. **Adoption des projets de règlements et règlements (incluant les avis de motion) (s/o)**

10. **Présentation et adoption des comptes**

20220904

10.1. **Présentation des comptes à payer**

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Gaby Côté**

ET RÉSOLU D'accepter les dépenses incompressibles au montant de 23 251,12 \$, les dépenses déjà autorisées au montant de 8 590,36 \$ et d'accepter les comptes à payer au montant de 92 818,39 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20220905

10.1.1. **Présentation des salaires, frais de déplacements et de congrès**

**Il est proposé par le conseiller Gaby Côté
Appuyée par le conseiller Sylvain Côté**

ET RÉSOLU D'entériner les versements des salaires nets pour le mois d'août 2022 au montant de 10 706,49 \$ et les frais de déplacements au montant de 125,16 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

11. **AUTRES POINTS À DISCUTER - AFFAIRES NOUVELLES**

20220906

11.1. **Colloque de zone pour les directeurs municipaux / inscription Julie Létourneau**

**Il est proposé par la conseillère Patricia Gardner
Appuyée par le conseiller Sylvain Côté**

ET RÉSOLU D'entériner l'inscription à Julie Létourneau au colloque de zone pour les directeurs municipaux qui aura lieu le 15 septembre à Lac Mégantic au coût de 90 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20220907

11.2. **Salles de bain au Centre Saint-Martin**

**Il est proposé par la conseillère Patricia Gardner
Appuyée par le conseiller Jonathan Henri**

ET RÉSOLU D'autoriser la direction générale à demander des soumissions pour l'installation d'une toilette pour les personnes handicapées au 1^{er} étage du Centre Saint-Martin et de rénover les toilettes existantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20220908

11.3. ÉquiJustice - Dépôt du bilan des activités 2021-2022 de l'Unité de médiation citoyenne de la MRC de Coaticook et acceptation de participer au soutien financier pour l'année 2023

**Il est proposé par la conseillère Christiane Paquet
Appuyée par le conseiller Gaby Côté**

ET RÉSOLU QUE le bilan des activités 2021-2022 d'ÉquiJustice est déposé à la table du conseil et d'accepter la demande de participer au soutien financier de l'organisme de l'ordre de 88\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20220909

11.4. Gestim / Offre de service

**Il est proposé par le conseiller Jonathan Henri
Appuyée par la conseillère Christiane Paquet**

ET RÉSOLU D'accepter l'offre de service de Gestim pour le service d'inspection à la municipalité de Martinville au coût de 70 \$/heure ainsi qu'au coût de 0,55 \$/km pour les frais de déplacement.

DE nommer monsieur Alexandre Thibault, inspecteur municipal de la municipalité de Martinville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20220910

11.4.1 Urbatek / annulation de contrat

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyée par la conseillère Christiane Paquet**

ET RÉSOLU de mettre fin au contrat de service d'inspection municipal qui a été signé le 13 décembre 2021 avec Urbatek et de mandater la direction générale à faire parvenir l'annulation du contrat par lettre en courrier recommandé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

11.5. Therrien Couture Jolicoeur, avocats / Offre de service

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette offre de service.

11.6. Jeux du Québec Estrie / Campagne annuelle de financement

Ce sujet sera rediscuté à une prochaine réunion de conseil.

11.7. Club Quad Estrie-Sud inc. / autorisation de passage sur le chemin Saint-Laurent / préoccupation d'un citoyen

La municipalité a reçu des inquiétudes de la part d'un citoyen concernant l'autorisation de passage des véhicules de type 4 roues sur le chemin St-Laurent, résolution numéro 20220809. Un suivi sera effectué auprès du Club Quad Estrie-Sud inc et ce sujet sera rediscuté à une prochaine réunion de conseil.

11.8. Journal The Record / Publicité

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette demande de publicité.

20220911

11.9. Panneau électrique du chalet des loisirs

ATTENDU QUE le panneau électrique du chalet des loisirs est présentement de 100 ampères ;

ATTENDU QUE lors de grandes fêtes au chalet des loisirs, il y a utilisation de jeux gonflables et le panneau électrique n'est pas assez performant, ce qui donne lieu à des relâchements des interrupteurs électriques;

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyée par la conseillère Patricia Gardner**

ET RÉSOLU D'autoriser l'achat d'une panneau électrique de 200 ampères et d'autoriser la direction générale à procéder aux changements du panneau électrique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20220912

11.10. Bibliothèque / Don 2022

**Il est proposé par la conseillère Christiane Paquet
Appuyée par le conseiller Sylvain Côté**

ET RÉSOLU D'autoriser un don au montant de 500 \$ pour la bibliothèque de Martinville pour l'année 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20220913

11.11. Changement de nom du sentier pédestre

ATTENDU QUE les membres du conseil modifient la résolution numéro 20210921 en changeant le nom du sentier pédestre qui avait été adopté dans cette résolution ;

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyée par le conseiller Gaby Côté**

ET RÉSOLU D'accepter le nouveau nom du sentier pédestre
soit : "Le sentier de la rivière".

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20220914

11.12. Enseignes pour le sentier pédestre et le parc Des Sables

**Il est proposé par la conseillère Patricia Gardner
Appuyée par le conseiller Gaby Côté**

ET RÉSOLU De mandater la direction générale à demander
des soumission pour des enseignes soit un pour le sentier
pédestre et l'autre pour le parc Des Sables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

12. Période de questions

Aucune question

20220915

13. Levée de la séance

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Gaby Côté**

QUE la séance soit levée à 22 h 02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

Julie Létourneau,
directrice générale/greffière-trésorière

Michel-Henri Goyette, maire

"Je, Michel-Henri Goyette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal."